



REVUE DE PRESSE - VILLES DE FRANCE

Adresse aux Candidats à la Présidentielle

Du 15 mars au 30 mars 2017



Table des matières

Page 3 - **AFP Mondiales** - Présidentielle : Villes de France veut de la visibilité sur les ressources des communes - 15 mars

Page 4 - **Ouest France** - Présidentielle. Les maires des villes moyennes veulent plus de visibilité - 15 mars

Page 5 - **France 3 Régions** - Présidentielle : Villes de France veut de la visibilité sur les ressources des communes - 15 mars

Page 6 - **Localtis** - Présidentielle- Villes de France : des enjeux et des attentes à l'échelle des villes moyennes - 15 mars

Page 7 - **Collectivités Locales** - Ville de France dévoile son « Adresse aux candidats à l'élection présidentielle » - 15 mars

Page 8 - **Bulletin Quotidien** - Villes de France a présenté ses priorités pour 2017, proposant notamment la création d'un ministère des Territoires - 16 mars

Page 12 - **La Croix** - Les Villes moyennes veulent de la visibilité sur les ressources

Page 13 - **La Correspondance économique** - Villes de France a présenté ses priorités pour 2017, proposant notamment la création d'un ministère des Territoires - 16 mars

Page 16 - **La Gazette des Communes** - Les Villes moyennes veulent jouer dans la cour des grands - 16 mars

Page 18 - **Le Courrier des Maires** - Villes de France interpelle les candidats en pesant de tout son poids ... électoral - 20 mars

Page 20 - **La lettre HCL** - Les priorités de Villes de France pour 2017-2022 - 20 mars

Page 21 - **Les Echos** - Les habitants des métropoles ne votent plus comme la moyenne des Français - 21 mars



DATE DE PUBLICATION : 15 mars

AUTEUR : Non Indiqué

15/03/2017 11:27:11

Présidentielle: Villes de France veut de la visibilité sur les ressources des communes

Les maires des villes moyennes demandent aux candidats à la présidentielle de s'engager à donner aux élus de la "visibilité" sur les ressources financières dont bénéficieront les collectivités, à travers notamment une loi de finances spécifique aux collectivités locales

Dans une adresse aux candidats diffusée mercredi, l'association Villes de France plaide pour un "contrat de confiance" avec l'Etat, après les fortes baisses de dotations aux collectivités survenues en particulier depuis 2014.

Les élus demandent plus de souplesse dans l'exercice des compétences des collectivités, chamboulées par la réforme territoriale et "une véritable politique d'aménagement" du territoire. Celle-ci passe notamment par une politique ferroviaire "équilibrée" et la desserte des villes moyennes, le maintien des centres universitaires et l'accélération de la couverture numérique du territoire.

"Cela suppose de la visibilité dans le temps pour permettre aux élus locaux de mesurer ce qu'ils pourront faire en fonction des engagements de l'Etat", a souligné Gilbert Meyer, maire Les Républicains de Colmar (Haut-Rhin) au cours d'un point de presse.

Présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire LR de Beauvais (Oise), "Villes de France" rassemble les élus d'environ 600 villes de 15.000 à environ 145.000 habitants, pour une population totale d'environ 32 millions d'habitants et 28% de l'ensemble du corps électoral français.

L'association a également souligné le risque de voir les 15 grandes métropoles françaises attirer les emplois, les investissements et les services publics au détriment des villes de moyenne importance et du reste du territoire.

Elle demande une réflexion sur l'"évolution inéluctable de la fonction publique" et une révision du statut de l'élu.

Selon une étude Kantar Sofres présentée mercredi, ces villes moyennes ont un comportement électoral proche de celui de l'ensemble du territoire et "font le résultat".

Plusieurs candidats à la présidentielle, comme François Fillon ou Emmanuel Macron, ont déjà indiqué que les collectivités devront poursuivre leur effort de réduction de la dépense publique.

Présidentielle. Les maires des villes moyennes veulent plus de visibilité

Les maires des villes moyennes demandent aux candidats à la présidentielle de s'engager à donner aux élus de la "visibilité" sur les ressources financières dont bénéficieront les collectivités, à travers notamment une loi de finances spécifique aux collectivités locales.

Dans une adresse aux candidats diffusée mercredi, l'association Villes de France plaide pour un « **contrat de confiance** » avec l'Etat, après les fortes baisses de dotations aux collectivités survenues en particulier depuis 2014.

Souplesse et visibilité

Les élus demandent plus de souplesse dans l'exercice des compétences des collectivités, chamboulées par la réforme territoriale et « **une véritable politique d'aménagement** » du territoire. Celle-ci passe notamment par une politique ferroviaire « **équilibrée** » et la desserte des villes moyennes, le maintien des centres universitaires et l'accélération de la couverture numérique du territoire.

« **Cela suppose de la visibilité dans le temps pour permettre aux élus locaux de mesurer ce qu'ils pourront faire en fonction des engagements de l'Etat** », a souligné Gilbert Meyer, maire Les Républicains de Colmar (Haut-Rhin) au cours d'un point de presse.

Présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire LR de Beauvais (Oise), « **Villes de France** » rassemble les élus d'environ 600 villes de 15 000 à environ 145 000 habitants, pour une population totale d'environ 32 millions d'habitants et 28 % de l'ensemble du corps électoral français.

La concurrence des grandes métropoles

L'association a également souligné le risque de voir les 15 grandes métropoles françaises attirer les emplois, les investissements et les services publics au détriment des villes de moyenne importance et du reste du territoire.

Elle demande une réflexion sur l'« **évolution inéluctable de la fonction publique** » et une révision du statut de l'élu. Selon une étude Kantar Sofres présentée mercredi, ces villes moyennes ont un comportement électoral proche de celui de l'ensemble du territoire et « **font le résultat** ».

Plusieurs candidats à la présidentielle, comme François Fillon ou Emmanuel Macron, ont déjà indiqué que les collectivités devront poursuivre leur effort de réduction de la dépense publique.

Présidentielle: Villes de France veut de la visibilité sur les ressources des communes



Les maires des villes moyennes demandent aux candidats à la présidentielle de s'engager à donner aux élus de la "visibilité" sur les ressources financières dont bénéficieront les collectivités, à travers notamment une loi de finances spécifique aux collectivités locales.

Par Célia Mascre Publié le 15/03/2017 à 13:14

Dans une adresse aux candidats diffusée mercredi, l'association Villes de France, présidée par le maire de Beauvais Caoline Cayeux, plaide pour un "contrat de confiance" avec l'Etat, après les fortes baisses de dotations aux collectivités survenues en particulier depuis 2014.

Les élus demandent plus de souplesse dans l'exercice des compétences des collectivités, chamboulées par la réforme territoriale et "une véritable politique d'aménagement" du territoire. Celle-ci passe notamment par une politique ferroviaire "équilibrée" et la desserte des villes moyennes, le maintien des centres universitaires et l'accélération de la couverture numérique du territoire.

"Cela suppose de la visibilité dans le temps pour permettre aux élus locaux de mesurer ce qu'ils pourront faire en fonction des engagements de l'Etat", a souligné Gilbert Meyer, maire Les Républicains de Colmar (Haut- Rhin) au cours d'un point de presse.

Présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire LR de Beauvais (Oise), " Villes de France" rassemble les élus d'environ 600 villes de 15.000 à environ 145.000 habitants, pour une population totale d'environ 32 millions d'habitants et 28% de l'ensemble du corps électoral français.

L'association a également souligné le risque de voir les 15 grandes métropoles françaises attirer les emplois, les investissements et les services publics au détriment des villes de moyenne importance et du reste du territoire.

Elle demande une réflexion sur l'"évolution inéluctable de la fonction publique" et une révision du statut de l'élu. Selon une étude Kantar Sofres présentée mercredi, ces villes moyennes ont un comportement électoral proche de celui de l'ensemble du territoire et "font le résultat".

Plusieurs candidats à la présidentielle, comme François Fillon ou Emmanuel Macron, ont déjà indiqué que les collectivités devront poursuivre leur effort de réduction de la dépense publique

Présidentielle - Villes de France : des enjeux et des attentes à l'échelle des villes moyennes



Les adresses des élus locaux aux candidats à la présidentielle se suivent et... se ressemblent forcément un peu. Après l'Association des petites villes de France mardi 14 mars ([voir notre article](#)), c'était le lendemain au tour de Villes de France, l'ex fédération des maires de villes moyennes, de faire connaître ses principales attentes pour le quinquennat à venir. Tout cela à une semaine du grand **rendez-vous donné aux candidats par l'Association des maires de France**.

Tandis que l'APVF a détaillé ses propositions dans un opus de 40 pages, Villes de France a pour sa part volontairement condensé les choses sur deux pages organisées en quatre enjeux et 24 points. De ce fait, l'association présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, affiche les grands principes qu'elle entend défendre plutôt que d'entrer dans le détail de propositions opérationnelles. "Cette adresse, nous l'avons voulue la plus claire possible", a commenté mercredi Gilbert Meyer, vice-président de Villes de France et maire de Colmar. Les élus représentant quelque 600 villes de 15.000 à 100.000 habitants comptent d'ailleurs sur l'audition organisée le 22 mars par l'AMF pour obtenir des réponses ou des engagements de la part des candidats.

Pour Caroline Cayeux, le quinquennat qui s'achève a notamment été marqué par "la baisse brutale des dotations" et un manque "de confiance et de dialogue". D'où la première des attentes de Villes de France : "bâtir des relations de confiance entre l'Etat et les collectivités". A en croire les candidats qui se sont exprimés **le 8 mars devant l'Assemblée des départements de France**, tous assurent qu'ils comptent bien instaurer un "pacte de confiance". Pour Villes de France toutefois, cela implique un certain nombre de choses concrètes : la création d'une structure dédiée à ce dialogue Etat-collectivités ainsi que d'un "ministère des territoires", une révision du statut de l'élu, une clarification de la "doctrine d'emploi des polices" (municipale, nationale, gendarmerie), une meilleure organisation des services déconcentrés de l'Etat...

S'agissant des relations entre collectivités, l'association espère notamment que l'on entrera maintenant dans une ère de stabilité en matière d'intercommunalité, qu'il s'agisse de périmètres ou de compétences, Caroline Cayeux souhaitant au passage une approche plus souple sur la Gemapi ou sur les PLUi. Et mettant par ailleurs l'accent sur les relations avec les régions et leurs schémas prescriptifs en cours d'élaboration.

Troisième pilier cher à l'association, naturellement : l'aménagement du territoire. Qu'il s'agisse de ferroviaire, d'enseignement supérieur ou de numérique, à l'heure où les métropoles semblent pour certaines parées de toutes les vertus – même si l'on raille aujourd'hui de toutes parts la multiplication de ces métropoles... –, il s'agit encore et toujours de "réaffirmer le rôle central des villes petites et moyennes dans l'armature urbaine française". Le fameux "maillage" permettant d'"irriguer" les territoires.

Enfin, au chapitre financier, les revendications sont connues : loi de finances spécifique aux collectivités, réforme de la DGF, péréquation... Villes de France demande en outre que le champ d'application du FCTVA soit élargi aux opérations préalables à une opération d'investissement. Globalement les maires insistent sur la "visibilité" dont ils ont impérativement besoin pour pouvoir gérer leur budget et réaliser les projets pour lesquels ils ont été élus. Quid du sort des dotations ? Le document évoque simplement le fait de "sanctuariser toutes les ressources et les compensations fiscales du bloc local". Ce que chacun peut sans doute traduire à sa façon. Ainsi, en tant qu'élue LR, Caroline Cayeux sait bien que François Fillon a eu l'occasion d'évoquer une baisse des dotations d'environ 1,5 milliard par an, soit 7,5 milliards sur cinq ans. Mais estime qu'il s'agira en réalité d'une non-augmentation équivalent à un manque à gagner de 1,5 milliard et non pas d'une "vraie" baisse.



Caroline Cayeux, présidente de Villes de France

Economie et politique locales

Villes de France dévoile son « Adresse aux candidats à l'élection présidentielle »

Villes de France vient d'adresser, aux candidats à l'élection présidentielle, une liste de priorités à mettre en oeuvre pour 2017. Celle-ci s'articule autour de quatre grandes thématiques : bâtir des relations de confiance entre l'Etat et les collectivités locales ; structurer les relations des collectivités locales entre elles ; construire une véritable politique d'aménagement et de compétitivité du territoire ; et donner plus de stabilité et de visibilité au pacte financier État/collectivités locales. A

DR

travers cette adresse, Villes de France souhaite interpeller les candidats en vue qu'ils prennent en considération dans leur programme les 60 % de la population française qui vivent à l'écart des métropoles mondialisées.

[Pour en savoir plus.](#)

Villes de France a présenté ses priorités pour 2017, proposant notamment la création d'un ministère des Territoires

Villes de France, que préside Mme Caroline CAYEUX, maire (LR) de Beauvais, sénatrice de l'Oise, et dont le président délégué est M. Jean-François DEBAT, conseiller d'Etat, maire (PS) de Bourg-en-Bresse, conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, a présenté hier une "adresse" aux candidats à l'élection présidentielle, intitulée "Nos priorités pour 2017", et une analyse des données électorales des 573 villes dont la population est comprise entre 15 000 et 150 000 habitants.

Les élus demandent plus de souplesse dans l'exercice des compétences des collectivités, chamboulées par la réforme territoriale et "une véritable politique d'aménagement" du territoire. Celle-ci passe notamment par une politique ferroviaire "équilibrée" et la desserte des villes moyennes, le maintien des centres universitaires et l'accélération de la couverture numérique du territoire.

L'association a également souligné le risque de voir les 15 grandes métropoles Françaises attirer les emplois, les investissements et les services publics au détriment des villes de moyenne importance et du reste du territoire. "Des marges périurbaines les plus fragiles des grandes villes jusqu'aux espaces ruraux en passant par les petites villes et villes moyennes, c'est 60 % de la population qui vit à l'écart des métropoles mondialisées. Il faut donc proposer des politiques adaptées pour ces territoires urbains et ruraux" a noté Villes de France.

Les priorités de Villes de France

Nous présentons ci-dessous les priorités de Villes de France pour 2017.

Bâtir des relations de confiance entre l'Etat et les Collectivités locales

- ◆ Organiser enfin la concertation avec les élus locaux et leurs associations d'élus au sein d'une structure dédiée. Le seul lieu actuel est le Comité des finances locales et tout le reste est informel : ce n'est pas admissible. La fin du cumul des mandats doit être l'occasion de cette mise à plat des relations Etat-Collectivités.
- ◆ Créer un ministère des Territoires regroupant les compétences des collectivités locales et l'aménagement du Territoire, et ayant une tutelle effective sur les organes et agences d'Etat déconcentrés.

- ◆ Pérenniser l'organisation multi-sites des services déconcentrés de l'Etat et éviter le turn-over des préfets et des sous-préfets : une durée d'au moins trois ans est indispensable pour un travail efficace.
- ◆ Réduire le délai de recours du préfet dans le cadre du contrôle de légalité.
- ◆ Maîtriser du côté de l'Etat, la production normative et l'imposition aux collectivités de nombreux schémas prescriptifs. Poursuivre la réévaluation des normes avec l'objectif de réduction de leur poids financier sur les collectivités territoriales.
- ◆ Revoir le statut de l'élu pour le rendre plus attractif, l'adapter à la règle du non-cumul et favoriser le retour à la vie professionnelle.
- ◆ Clarifier la doctrine d'emploi des polices (Polices municipales, Police Nationale et Gendarmerie) et intégrer le fait que les polices municipales ne sont pas la variable d'ajustement des missions régaliennes de l'Etat.

Structurer les relations des Collectivités locales entre elles

Bloc communal

- ◆ Stabiliser les périmètres intercommunaux pour la durée du quinquennat.
- ◆ Assouplir l'exercice des compétences (eau, déchets, PLUi...).
- ◆ Simplifier et donner plus de transparence au statut juridique des intercommunalités.

Bloc communal – régions et départements

- ◆ Simplifier les schémas prescriptifs.
- ◆ Associer réellement tous les acteurs aux décisions les concernant dans le cadre de l'élaboration des décisions.
- ◆ Donner de la transparence aux priorités d'investissements des régions (CPER, fonds européens).

Construire une véritable politique d'aménagement et de compétitivité du Territoire

- ◆ Réaffirmer la diversité urbaine et le rôle central des villes petites et moyennes dans l'armature urbaine française.
- ◆ Sortir de l'équation grandes régions, grandes métropoles perçues à tort comme les seules locomotives de la croissance nationale.
- ◆ Affirmer les priorités de l'aménagement du territoire : - pour une politique ferroviaire équilibrée entre les territoires qui s'appuie sur un schéma national de desserte ferroviaire ; pour un enseignement supérieur et une recherche confortés dans leur implantation multi-sites. - pour une politique de santé proche des habitants. - pour l'accélération des infrastructures numériques ; pour soutenir en urgence la revitalisation des centres-villes ; - pour un appui à la réindustrialisation des territoires en difficulté et le renforcement de l'économie circulaire.

Donner plus de stabilité et de visibilité au pacte financier Etat / collectivités locales

Lois spécifiques pour les collectivités locales

- ◆ Réformer les textes fondateurs pour adopter annuellement une loi de finances spécifique aux collectivités locales.

- ◆ Réformer la DGF ainsi que le mécanisme de contribution au redressement des finances publiques dans une loi dédiée, et intensifier la péréquation entre les strates de communes avec une meilleure prise en compte des niveaux de pression fiscale, corrélés à la capacité contributive des ménages.
- ◆ Elargir le champ d'application du FCTVA en y intégrant les opérations préalables à une opération d'investissement.

Contrat territorial triennal

- ◆ Donner une visibilité sur les ressources des collectivités et développer une culture de l'évaluation des réformes (prise en compte des derniers périmètres, présentation des effets pluri-annuels des réformes proposées).
- ◆ Sanctuariser toutes les ressources et les compensations fiscales du bloc communal. Les compensations fiscales sont la contrepartie de décisions prises par l'Etat et supportées par les collectivités : elles sont un dû et non une aumône ou une libéralité.

Ressources humaines

- ◆ Simplifier les procédures pour qu'elles soient moins lourdes et plus efficaces.
- ◆ Prendre des dispositions pour rendre, dans le cadre d'un dialogue social national et local, les 35h effectives et régler de manière claire la question du/des jours de carence.
- ◆ Associer les collectivités aux décisions nationales qui les concernent : les négociations sur la rémunération de nos agents ne peuvent être menées entre l'Etat et les organisations syndicales sans que les associations d'élus-employeurs y soient réellement associées.

Importance électorale, FN moins fort que dans d'autres types de collectivités

Par ailleurs, une étude réalisée par Kantar public-Kantar Sofres a analysé les résultats électoraux des 573 villes dont la population est comprise entre 15 000 et 150 000 habitants, rassemblées au sein de Villes de France.

Ces villes représentent 28,4 % du corps électoral (45,297 millions d'inscrits), avec 12,853 millions d'inscrits, (contre 3,611 millions pour les 15 grandes villes).

L'étude indique que ce sont les villes moyennes "qui font le résultat lors des élections présidentielles et régionales". Ainsi, en 2012, les villes de France ont voté un peu plus à gauche (55,22 %) que la France entière (51,64 %). Les résultats de M. François HOLLANDE ont été plus larges dans les villes de l'échantillon avec un écart de plus de 10 points par rapport à M. Nicolas SARKOZY. Le score de la gauche dans les villes de l'échantillon est compris entre celui des 15 plus grandes villes et de celui de la France entière. Le score de la droite suit cette logique : les 15 plus grandes villes ont le score le plus élevé, la France entière a un résultat intermédiaire et les villes de l'échantillon ont le score le plus faible.

Depuis 1988, le vote de droite de gouvernement s'inscrit dans une tendance similaire : les villes de l'échantillon ont le score le plus faible, les 15 plus grandes villes le score le plus élevé, et la France entière présente un résultat intermédiaire. Depuis 2002, le score de la gauche dans les villes de l'échantillon est compris entre celui de la France entière et celui des 15 plus grandes villes.

Le premier tour des élections régionales de 2015 a été marqué pour les villes étudiées par des écarts aux résultats nationaux comparables à ceux de la présidentielle : un vote de gauche à un niveau plus élevé qu'au niveau national (41,03 % contre 38,08 %), un score légèrement plus élevé pour le Parti socialiste (24,17 % contre 23,12 %), un score plus limité du Front national (23,05 % contre 27,73 %).

Depuis 1995, le score du FN dans les villes de l'échantillon est moins élevé que pour la France entière. Ainsi, à la présidentielle de 2012, le FN a obtenu 15,73 % dans les villes moyennes retenues, contre 17,9 % pour la France, et 23,05 % aux régionales, contre 27,73 %. La montée du FN est plus faible dans les villes représentées par Villes de France (24,81 %) que dans la France entière (27,89 %). Selon Kantar, "davantage urbain en 1988, le vote FN est progressivement devenu rural et plus péri-urbain".

Enfin, aux élections régionales de 2015 comme à la présidentielle de 2012, l'abstention a été légèrement plus importante dans les villes de l'échantillon. Depuis 2002, elles sont systématiquement plus abstentionnistes que l'ensemble de la France au premier tour de l'élection présidentielle. En 2012, le taux d'abstention a atteint 22,37 %, contre 20,52 % pour l'ensemble de la France, et 21,08 % pour les 15 plus grandes villes. Aux régionales de 2015, l'abstention a atteint 54,46 %, contre 50,09 % pour l'ensemble de la France, et 51,84 % pour les 15 plus grandes villes.

Les villes moyennes veulent de la visibilité sur les ressources

Dans une adresse aux candidats diffusée mercredi, l'association Villes de France plaide pour un « *contrat de confiance* » avec l'État, après les fortes baisses de dotations aux collectivités survenues en particulier depuis 2014. Les maires des villes moyennes demandent aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager à donner aux élus de la « *visibilité* » sur les ressources financières dont bénéficieront les collectivités, à travers notamment une loi de finances spécifique aux collectivités locales.

Villes de France a présenté ses priorités pour 2017, proposant notamment la création d'un ministère des Territoires

Villes de France, que préside Mme Caroline CAYEUX, maire (LR) de Beauvais, sénatrice de l'Oise, et dont le président délégué est M. Jean-François DEBAT, conseiller d'Etat, maire (PS) de Bourg-en-Bresse, conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, a présenté hier une "adresse" aux candidats à l'élection présidentielle, intitulée "Nos priorités pour 2017".

Les élus demandent plus de souplesse dans l'exercice des compétences des collectivités, chamboulées par la réforme territoriale et "une véritable politique d'aménagement" du territoire. Celle-ci passe notamment par une politique ferroviaire "équilibrée" et la desserte des villes moyennes, le maintien des centres universitaires et l'accélération de la couverture numérique du territoire.

L'association a également souligné le risque de voir les 15 grandes métropoles Françaises attirer les emplois, les investissements et les services publics au détriment des villes de moyenne importance et du reste du territoire. "Des marges périurbaines les plus fragiles des grandes villes jusqu'aux espaces ruraux en passant par les petites villes et villes moyennes, c'est 60 % de la population qui vit à l'écart des métropoles mondialisées. Il faut donc proposer des politiques adaptées pour ces territoires urbains et ruraux" a noté Villes de France.

Les priorités de Villes de France

Nous présentons ci-dessous les priorités de Villes de France pour 2017.

Bâtir des relations de confiance entre l'Etat et les Collectivités locales

- ◆ Organiser enfin la concertation avec les élus locaux et leurs associations d'élus au sein d'une structure dédiée. Le seul lieu actuel est le Comité des finances locales et tout le reste est informel : ce n'est pas admissible. La fin du cumul des mandats doit être l'occasion de cette mise à plat des relations Etat-Collectivités.
- ◆ Créer un ministère des Territoires regroupant les compétences des collectivités locales et l'aménagement du Territoire, et ayant une tutelle effective sur les organes et agences d'Etat déconcentrés.
- ◆ Pérenniser l'organisation multi-sites des services déconcentrés de l'Etat et éviter le turn-over des préfets et des sous-préfets : une durée d'au moins trois ans est indispensable pour un travail efficace.
- ◆ Réduire le délai de recours du préfet dans le cadre du contrôle de légalité.
- ◆ Maîtriser du côté de l'Etat, la production normative et l'imposition aux collectivités de nombreux schémas prescriptifs. Poursuivre la réévaluation des normes avec l'objectif de réduction de leur poids financier sur les collectivités territoriales.

◆ Revoir le statut de l' élu pour le rendre plus attractif, l'adapter à la règle du non-cumul et favoriser le retour à la vie professionnelle.

◆ Clarifier la doctrine d'emploi des polices (Polices municipales, Police Nationale et Gendarmerie) et intégrer le fait que les polices municipales ne sont pas la variable d'ajustement des missions régaliennes de l'Etat.

Structurer les relations des Collectivités locales entre elles

Bloc communal

- ◆ Stabiliser les périmètres intercommunaux pour la durée du quinquennat.
- ◆ Assouplir l'exercice des compétences (eau, déchets, PLUi...).
- ◆ Simplifier et donner plus de transparence au statut juridique des intercommunalités.

Bloc communal – régions et départements

- ◆ Simplifier les schémas prescriptifs.
- ◆ Associer réellement tous les acteurs aux décisions les concernant dans le cadre de l'élaboration des décisions.
- ◆ Donner de la transparence aux priorités d'investissements des régions (CPER, fonds européens).

Construire une véritable politique d'aménagement et de compétitivité du Territoire

- ◆ Réaffirmer la diversité urbaine et le rôle central des villes petites et moyennes dans l'armature urbaine française.
- ◆ Sortir de l'équation grandes régions, grandes métropoles perçues à tort comme les seules locomotives de la croissance nationale.
- ◆ Affirmer les priorités de l'aménagement du territoire : - pour une politique ferroviaire équilibrée entre les territoires qui s'appuie sur un schéma national de desserte ferroviaire ; pour un enseignement supérieur et une recherche confortés dans leur implantation multi-sites. - pour une politique de santé proche des habitants. - pour l'accélération des infrastructures numériques ; pour soutenir en urgence la revitalisation des centres-villes ; pour un appui à la réindustrialisation des territoires en difficulté et le renforcement de l'économie circulaire.

Donner plus de stabilité et de visibilité au pacte financier Etat / collectivités locales

Lois spécifiques pour les collectivités locales

- ◆ Réformer les textes fondateurs pour adopter annuellement une loi de finances spécifique aux collectivités locales.
- ◆ Réformer la DGF ainsi que le mécanisme de contribution au redressement des finances publiques dans une loi dédiée, et intensifier la péréquation entre les strates de communes avec une meilleure prise en compte des niveaux de pression fiscale, corrélés à la capacité contributive des ménages.
- ◆ Elargir le champ d'application du FCTVA en y intégrant les opérations préalables à une opération d'investissement.

Contrat territorial triennal

- ◆ Donner une visibilité sur les ressources des collectivités et développer une culture de l'évaluation des réformes (prise en compte des derniers périmètres, présentation des effets pluri-annuels des réformes proposées).
- ◆ Sanctuariser toutes les ressources et les compensations fiscales du bloc communal. Les compensations fiscales sont la contrepartie de décisions prises par l'Etat et supportées par les collectivités : elles sont un dû et non une aumône ou une libéralité.

Ressources humaines

- ◆ Simplifier les procédures pour qu'elles soient moins lourdes et plus efficaces.
- ◆ Prendre des dispositions pour rendre, dans le cadre d'un dialogue social national et local, les 35h effectives et régler de manière claire la question du/des jours de carence.
- ◆ Associer les collectivités aux décisions nationales qui les concernent : les négociations sur la rémunération de nos agents ne peuvent être menées entre l'Etat et les organisations syndicales sans que les associations d'élus-employeurs y soient réellement associées.

DÉCENTRALISATION

Les villes moyennes veulent jouer dans la cour des grands

Publié le 16/03/2017 • Par [Jean-Baptiste Forray](#) • dans : [France](#)

Aurélien Marquot

Dans son adresse aux candidats à la présidentielle, Villes de France souhaite être associée aux négociations salariales dans la fonction publique. L'association d'élus réclame aussi la fin de la valse des préfets et des sous-préfets.

La hausse unilatérale du point d'indice des fonctionnaires ne passe toujours pas du côté de Villes de France. Dans son [adresse](#) aux candidats à la magistrature suprême rendue publique le 15 mars 2017, l'association présidée par la filloniste Caroline Cayeux (LR) lance, solennelle : « Les négociations sur la rémunération de nos agents ne peuvent être menées entre l'Etat et les organisations syndicales sans que les associations d'élus-employeurs n'y soient réellement associées. »

Investie, depuis des mois, sur ce chapitre fonction publique, elle réclame dans le même mouvement des « 35 heures effectives ». En clair : la stricte application du plancher des 1 607 heures qui n'est pas toujours, loin s'en faut, respecté dans les collectivités. Et Villes de France d'évoquer « la question « du/des jours de carence ». Autant de questions qui mériteraient selon Villes de France d'être évoquées « dans le cadre d'un dialogue social national ».

À LIRE AUSSI

- [Le manifeste de Villes de France pour bâtir la FPT de demain](#)
- [« 35 heures, c'est la règle. Elle sera rappelée aux employeurs »](#)
- [Objectif 1607 heures : la mission possible](#)

« Schéma national de desserte ferroviaire »

Ennemie du « big is beautiful », l'association présidée par la sénatrice-maire de Beauvais se pose aussi en porte-drapeau de « la France périphérique ». « Les villes non-métropolitaines de plus de 15 000 habitants représentent 30 % du corps électoral. Soit un corps électoral 3,8 fois plus important que celui des 15 plus grandes villes françaises », rappelle-t-elle volontiers.

Aussi, Villes de France réclame-t-elle à la fois « un schéma national de desserte ferroviaire » et « une implantation multi-sites » de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les communes et les intercommunalités membres de l'association ne veulent pas passer sous la coupe des nouveaux grands ensembles régionaux. Elles souhaitent, tout au contraire, que les grandes gagnantes de la réforme territoriale affichent plus de transparence dans leurs « priorités d'investissement » en matière de contrats de plan Etat-régions et de fonds structurels européens.

A l'instar de la plupart de ses consœurs, l'association d'élus préconise une instance formelle Etat-collectivités rendue nécessaire par « la fin du cumul des mandats ». Elle défend également un « contrat territorial triennal » qui donnerait une visibilité sur les ressources des acteurs locaux.

Plus iconoclaste, Villes de France s'aventure dans le domaine réservé du corps préfectoral. Elle souhaite éviter le « turn-over » des représentants de l'Etat dans les territoires. A ses yeux, le maintien dans leur poste des préfets et des sous-préfets pour un « une durée d'au moins trois ans » est, seul, gage d'« un travail efficace ».

À LIRE AUSSI

- [Présidentielle 2017 : la France périphérique fait entendre sa voix](#)
- [La France périurbaine, plus qu'une réalité, un défi](#)

Villes de France interpelle les candidats en pesant de tout son poids... électoral

Présidentielle 2017 16/03/2017

par Emilie Denêtre

© BM

Création d'un ministère des Territoires, statut de l'élu à rénover, réforme de la DGF : la fédération des villes moyennes se prête à l'exercice des doléances pré-électorales. Avec un argument central : le poids électoral que représentent les populations de ses territoires.

« Ces dernières années, toute la politique d'aménagement du territoire a été fondée sur deux piliers, faire de puissantes régions et avoir des métropoles fortes de rang européen, avec un leitmotiv officiel : Big is beautiful » peut-on lire en préambule de « l'Adresse » faite aux candidats à l'élection présidentielle par Villes de France. Une critique en creux visant des représentants politiques ayant un peu trop tendance à leurs yeux à « oublier » les territoires intermédiaires. Territoires qui représentent pourtant « 30% du corps électoral » souligne la fédération des villes moyennes, soit « 3,8 fois plus que les 15 plus grandes villes françaises ! ».



Pérenniser les relations entre Etat/collectivités

La fédération des villes moyennes demande donc une politique adaptée à « ces territoires urbains et ruraux » de poids. L'association a donc structuré ses doléances – une vingtaine – autour de 4 axes :

- Bâtir des relations de confiance entre l'Etat et les collectivités locales ;
- Structurer les relations des collectivités locales entre elles ;
- Construire une véritable politique d'aménagement et de compétitivité du territoire ;
- Donner plus de stabilité et de visibilité au pacte financier Etat/collectivités locales.

Et parmi les mesures-phares proposées par Villes de France, citons par exemple le fait de créer un ministère des Territoires, mais aussi le « turn over » des préfets et sous-préfets pour obtenir un « travail plus pérenne et plus efficace avec les services déconcentrés de l'Etat ». Limiter la production normative étatique « qui impose aux collectivités de nombreux schémas normatifs » et réformer le statut de l'élu font également partie des doléances portées par l'association.

L'association aimerait également qu'un travail soit mené pour rendre « plus transparentes » les relations entre les différentes collectivités locales, le premier pas étant « d'associer réellement tous les acteurs aux décisions les concernant ».

Sanctuariser les ressources et compensations fiscales du bloc communal

Villes de France souhaite aussi que le rôle central des petites villes et villes moyennes « dans l'armature urbaine française » soit reconnu et que l'Etat sorte de ce schéma de pensée consistant à donner la priorité aux grandes métropoles et régions, vues comme les seules « locomotives de la croissance ».

Pour l'association, il serait donc nécessaire de travailler à un meilleur maillage en termes de transports, de

centres universitaires et de lieux de recherches, d'accès aux soins, et d'infrastructures numériques.

Enfin, l'association d'élus codirigée par Caroline Cayeux (Beauvais, LR) et Jean-François Debat (Bourg-en-Bresse, PS) s'attaque enfin aux finances locales et affiche clairement des priorités :

- Une réforme de la DGF ;
- l'intensification de la péréquation « entre les strates de communes avec une meilleure prise en compte des niveaux de pression fiscale, corrélés à la capacité contributive des ménages » ;
- La sanctuarisation de toutes les ressources et les compensations fiscales du bloc communal.

« Les compensations fiscales sont la contrepartie de décisions prises par l'Etat et supportées par les collectivités : elles sont un dû et non une aumône ou une libéralité » peut-on lire dans cet « Adresse » transmise aux candidats.

Les villes moyennes votent moins FN que le reste de la France...

Villes de France a confié une enquête à l'organisme Kantar public – Kantar Sofres afin d'analyser l'évolution du vote des villes moyennes lors des élections présidentielles (depuis 1988) et régionales (depuis 2004). L'échantillon décortiqué comprend 573 villes de 15 000 à 150 000 habitants.

Sur les élections présidentielles analysées, on voit que l'échantillon des villes moyennes vote plus à Gauche que la France entière, et bien moins à droite que les 15 plus grandes villes françaises réunies.

Quant à vote FN, que l'on disait élevé dans cette « France périphérique » – pour reprendre l'expression du géographe Christophe Guilluy- il est pourtant, depuis 2002, inférieur aux scores relevés au niveau national. Par exemple, lors de la dernière présidentielle, en 2012, le vote FN s'élevait à 17,9 % dans la France entière contre 15,73% dans ces villes moyennes. Les 15 plus grandes villes de France n'ont voté FN qu'à 11,05%.

Enfin dernier point de cette enquête : l'abstention. Ce sont dans ces villes moyennes qu'elle est la plus élevée. En 2012, le taux d'abstention était de 22,37% en moyenne, devant les 15 plus grandes villes (21,08%) et le taux national (20,52%).

Approfondir le sujet

- « Le maintien des services publics ne relève pas de la simple rhétorique politicienne », entretien avec Jean-François Debat



DATE DE PUBLICATION : 20 mars

AUTEUR : Non indiqué

Air de campagne...

Les priorités de Villes de France pour 2017-2022 :

L'association d'élus qui représente quelques 600 villes et leurs agglomérations et concentrent près de la moitié de la population nationale lance son *Adresse* aux candidats à l'élection présidentielle,
<http://www.villesdefrance.fr/upload/files/-AdresseA4.pdf>

Les habitants des métropoles ne votent plus comme la moyenne des Français



Une étude montre d'importantes différences de vote entre le cœur des métropoles et les territoires, notamment péri-urbains.

Une étude de Kantar Sofres montre d'importantes différences de vote entre le cœur des métropoles et les territoires, notamment péri-urbains. Le reflet d'un fossé qui se creuse.

C'est l'un des signes forts brandis par les dénonciateurs de la fracture territoriale. Une étude réalisée par Kantar Sofres pour l'association Villes de France montre que l'écart entre le vote des habitants des métropoles et ceux des autres territoires n'a jamais été aussi fort. Le vote en faveur du Front national aux dernières élections de 2012 était inférieur de plus de 6 points dans le cœur des 15 métropoles à la moyenne nationale (17,90 %) et de plus de 4 points par rapport à celui dans villes moyennes (15.000 à 150.000 habitants). Plus récemment, en 2015, aux élections régionales, le vote en faveur de la gauche dans les métropoles était 7,5 à 9,5 points plus élevé que dans la France rurale ou dans les villes moyennes. L'écart est nettement plus faible pour le vote de droite.

Conserver la compétitivité des territoires

« En 1988, le vote pour le FN se situait dans les villes moyennes et les grandes villes. Le vote Le Pen s'est transformé, ses électeurs sont partis dans le péri-urbain », constate Carine Marcé, directrice associée chez Kantar Sofres. Elle admet néanmoins un biais dans l'étude : seule la ville-centre a été sondée, pas les communes de banlieue.

« *Les métropoles, ce n'est plus la France* », traduit la présidente de Villes de France, Caroline Cayeux, maire LR de Beauvais et proche de François Fillon. L'occasion pour l'association d'élus de rappeler que l'électorat qu'elle représente pèse 28 % du corps électoral, contre 8 % pour les grandes villes. Dans ses demandes aux candidats à la présidentielle, l'association insiste donc sur des mesures pour conserver la compétitivité de ces territoires. En particulier le maintien des dessertes ferroviaires, des hôpitaux de proximité ou l'accélération du fibrage numérique.

« 1% métropole »

« *Beaucoup a été fait pour les métropoles, il faut maintenant redonner de l'attractivité aux territoires péri-urbains et ruraux* » prévenait la semaine dernière Olivier Dussopt, le président de l'Association des petites villes de France (APVF). L'association propose, dans le cadre d'un manifeste aux candidats à la présidentielle, de créer un nouveau mécanisme de péréquation autour de chacune des 22 métropoles. Un prélèvement de 1 % sur les recettes fiscales serait versé sur un fonds qui financerait des projets de développement dans les villes et villages entourant l'aire métropolitaine.

L'APVF se garde bien pour autant de jouer le conflit urbain-rural. « *Les métropoles créent de la richesse mais elles auront besoin de leurs territoires environnants. Pour attirer les talents notamment car la qualité de vie qu'ils recherchent se trouvent à la périphérie et dans les petites villes* » assure Olivier Dussopt. En Nouvelle Aquitaine, ce mécanisme représenterait 3,5 millions d'euros de transferts, 5 millions dans les Hauts-de-France. En Auvergne Rhône-Alpes, la présence de trois métropoles porterait à moins de 20 millions d'euros cette contribution.

L'association des grandes villes France Urbaine, qui dévoilera son manifeste aux candidats en fin de semaine, juge la proposition « 1% métropole » pas techniquement aboutie. Elle cite par exemple la région telle que PACA, où largement plus de la moitié de population réside dans trois métropoles. (Aix-Marseille-Provence, Nice et Toulon). France Urbaine reconnaît néanmoins la nécessité d'une coopération interterritoriale, proposant par exemple des « contrats de coopération métropolitaines » comme celui de 2,7 millions d'euros déjà signé autour de Bordeaux.